

**Certificat d'examen de types  
n° F-05-C-1827 du 15 novembre 2005**

---

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/F061486-D2**

**Ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfié ALMA  
types DMTRONIQUE TA 13 GPL, TA 18 GPL, TA 20 GPL et TA 24 GPL  
montés sur camion citerne**

-----

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

ALMA Ingénierie, Maison de la Tourelle - 47, rue de Paris - 94470 BOISSY SAINT LEGER

**DEMANDEUR :**

ROBINE – rue du 2 septembre 1944 – 59230 ST AMAND LES EAUX

**OBJET :**

Le présent certificat étend à la société ROBINE le bénéfice du certificat d'examen de type n° 01.00.461.001.1 du 23 juillet 2001 relatif aux ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfié ALMA type DMTRONIQUE TA 24 GPL montés sur camions-citernes complétant la décision d'approbation de modèle n° 00.00.461.002.1 du 6 juin 2000 relative aux ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfié ALMA type DMTRONIQUE TA 13 GPL, TA 18 GPL et 20 GPL montés sur camions-citernes ainsi que leurs éventuels compléments ultérieurs.

**CARACTERISTIQUES**

Les caractéristiques, les scellements, les indications particulières, les conditions particulières d'installation ainsi que les conditions particulières de vérification applicables aux ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfié ALMA type DMTRONIQUE TA 13 GPL, TA 18 GPL, TA 20 GPL et TA 24 GPL faisant l'objet du présent certificat sont identiques à ceux définis dans les décisions d'approbation de modèles et certificats d'examen de type précités.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Le numéro et la date du certificat d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par le certificat d'examen de type n° 01.00.461.001.1 du 23 juillet 2001 précité.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F061486-D2 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur général,

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification